

ISOLER LES COMBLES

Le principe :

Installer une enveloppe isolante sur l'ensemble de la toiture en déroulant des panneaux de laine de verre sur le plancher des combles. Des isolants écologiques peuvent également être utilisés. S'ils sont plus coûteux à l'achat, ils se révèlent moins nocifs et plus performants. En moyenne, 30 cm d'isolant sont nécessaires pour une isolation de qualité.

Mise en œuvre :

Cette opération spécifique est généralement réalisée par une entreprise spécialisée. Si la commune a les compétences, l'employé communal ou le service technique peut se charger de l'opération.



Il témoigne

« Une toiture isolée, une déperdition d'énergie neutralisée »

« En 2007, nous avons entamé, avec le SICECO, une campagne de pré-diagnostic énergétique sur 13 bâtiments. Nous voulions ainsi réduire notre consommation située entre 1 700 et 2 000 MWh pour une facture globale d'environ 115 000 €.

Parmi la liste de travaux envisageables le plus rapidement possible, nous avons choisi d'isoler les combles de la maison des associations.

Cette opération permet de neutraliser une des sources les plus élevées de déperdition d'énergie. Et nous avons vu les résultats dès la première année, puisque notre consommation a diminué. »

Gérard Leguay,
Maire de Selongey,
1 473 habitants

CHIFFRES CLÉS

4 633 €



D'investissement*

1 773 €



D'économies

18 %

D'énergie consommée en moins

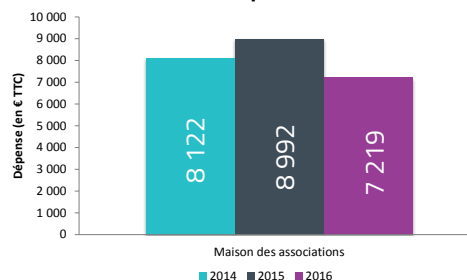
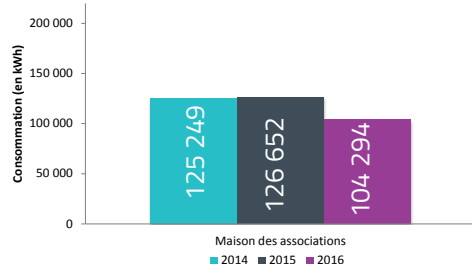


9 t

D'émissions de gaz à effet de serre évitées correspondant à **16** allers et retours Lille/Marseille



* Dont seulement 772 € payés par la commune, les travaux ayant été valorisés par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie directement par l'entreprise.



Le Conseil en Énergie Partagé est une mission proposée par le SICECO afin de permettre aux adhérents de maîtriser leur facture d'énergie et de mettre en place une véritable politique d'efficacité énergétique. Cette mission est soutenue financièrement par l'Union européenne, l'ADEME et la Région.